

« LES PÊCHEURS DU LAC » Année 2021 : WEEK-ENDS SPECIAUX

Pêche à 2 lignes maximum,

**Il est interdit d'amorcer avant l'heure d'ouverture de la pêche et lors des weekends spéciaux
Son quota atteint, le pêcheur ne sera plus autorisé à pêcher
et devra libérer la place.**

Week-ends truites

Les lâchés seront sous réserve des risques sanitaires et les décisions Préfectorale et ministérielles voir sur le site internet.

Samedi 06 mars à 8 heures et dimanche 07 mars (heure légale)
Samedi 27 mars à 7 heures 30, dimanche 28 mars (heure légale)
Samedi 17 avril à 7 heures 00, dimanche 18 avril (heure légale)

10 Euros la journée pour tous (sauf carte annuelle)
Limitation à 5 salmonidés (truites, saumons de fontaine...) par jour.

Limitation à 2 truites du 1^{er} octobre.

Week-ends carnassiers

(Les prévisions de lâchers de brochets et de sandres seront indiquées ultérieurement)

Interdit de pêcher à la cuillère, au leurre, au poisson manié toute l'année.

Tailles minimums : Brochet **0.60 mètre** Sandre **0.50 mètre**

Pêche de nuit « spéciale Carpe » sur réservation

N° : 06-15-09-12-97 ou 06-85-64-86-75 entre 18 et 20 heures

Les 24h : 15€ (10€ pour les détenteurs de la carte annuelle)

Les 48h : 25€ (20€ pour les détenteurs de la carte annuelle)

Voir les dates sur internet

INFORMATIONS

Il est interdit de circuler autour du plan d'eau en voiture ou tous engins motorisés.

Les pontons sont réservés en priorité aux personnes à mobilité réduite.

Pour réduire la population de poissons nuisibles, des nasses seront installées au milieu du lac. Nous prions les pêcheurs de nous excuser pour les désagréments qui pourraient être engendrés.

Des arrhes seront demandées à hauteur de 30% pour la réservation des groupes.

Les membres du Conseil d'Administration rappellent que chaque pêcheur est tenu de :

- **Respecter et de faire respecter le règlement de l'association**
- **Respecter les autres pêcheurs et les promeneurs**
- **Respecter la propreté du lac et de ses abords**
- **Déposer leurs verres (bouteilles...) dans le container disposé à cet effet le long de la route et du TGV.**
- **Utiliser les poubelles mises à leur disposition autour du lac**

Conseil administration

GUICHAOUA Loïc- Président
VARANNE Jean-Michel - Trésorier
MARCADET Didier - Secrétaire
PORTEBOEUF Philippe 07 81 48 30 85
MALVAULT Michel
LEBRUN Bernard
FREMONDEAU Aude - garde

HOUDAYER Pierre - Vice-président 06 63 42 29 02
SAINSON Jean-Luc-Trésorier adjoint -06 24 01 39 83
PORTEBOEUF Mathieu- secrétaire adjoint -responsable carpe 06 15 09 12 97
RAIMBAULT Julien -responsable carpe 06 85 64 86 75
YVON Joël

Le vide grenier « Des pêcheurs du lac » si les conditions le permettent, se déroulera le 22 Août 2021.

Numéros d'urgences 112

Mairie de Chançay 02 47 52 93 17 – Gendarmerie 02 47 40 45 90 – Pompier Noizay 02 47 52 18 78

Pour plus d'information pecheurs-du-lac.fr ou email : pecheursdulacchancay@live.fr